Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU JURA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 3 Juillet 2015

Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain : du vendredi 3 juillet à 22h00 au dimanche 5 juillet 2015 à 22h00

La situation météorologique et hydrologique actuelle entraîne depuis le week-end dernier, une augmentation de la température de l'eau de la basse rivière d'Ain (22°C et plus) perturbant la vie piscicole.

Cette situation caniculaire et d'étiage (niveau le plus bas d'un cours d'eau) risque de perdurer jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

La cellule d'alerte de l'Ain s'est donc réunie le 30 juin 2015 afin de définir les mesures à prendre pour rétablir de meilleures conditions de vie dans la rivière.

A la suite de cette réunion, Jacques Quastana et Laurent Touvet, respectivement préfets du Jura et de l'Ain, ont pris un arrêté préfectoral le 2 juillet 2015 autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain.

Le groupe d'exploitation hydraulique Jura-Bourgogne d'EDF procédera à **un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain du vendredi 3 juillet à 22h00 au dimanche 5 juillet 2015 à 22h00.**

Par voie de conséquence, le débit à l'aval du barrage d'Allement passera de 12 m^3/s à 42 m^3/s.

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées.

Le stationnement sur ces îles est par ailleurs interdit pendant le lâcher.

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -
☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ :prefecture@jura.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »